

Après une introduction au droit du travail, qui débute par un bref historique et se poursuit par une présentation du monde de l'entreprise et de ses acteurs, ce cours se consacre à la présentation de la formation, de l'exécution puis de la rupture du contrat de travail ; embauche, période d'essai, obligations de l'employeur et du salarié, suspension du contrat, démission et licenciement seront successivement étudiés.